



L'ActUCHAUD

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION N° 137 - 2019



Téléthon
Vœux
2019



L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le procès verbal intégral des séances du conseil municipal peut être consulté en mairie.

ActUCHAUD
Magazine d'information
de la ville de Uchaud
Hôtel de ville, 144 avenue Robert
de Joly - BP 24 30620 UCHAUD
Téléphone mairie :
04 66 71 11 75
accueil@ville-uchaud.fr

Directeur de publication :
Joffrey Léon, Maire
Responsable de la rédaction :
Claudine Agnel
Rédaction / Conception :
Service Communication
Crédit photos : mairie

Tirages : 2200 exemplaires.

Impression sur papier recyclé :
Public Imprim
Dépôt légal : à parution

L'ActUchaud est distribué dans les boîtes aux lettres mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est mis à disposition dès la fin de la distribution à la mairie. Si vous désirez le recevoir par mail, écrivez-nous à communication@ville-uchaud.fr

Prochain numéro :
avril 2019

Sommaire

1 ÉDITORIAL

VIE MUNICIPALE

- 2 Conseil municipal - transfert de compétences
- 3 Conseil municipal - double paiement
- 4 Téléthon 2018
- 5 Directrice générale des services
- 5 Conseil des Anciens
- 5 Elections - Les changements en 2019
- 6 Une nouvelle balayeuse pour la commune
- 6 Ramassage des encombrants et déchets verts

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

- 7 Noël des enfants
- 7 Conseil Municipal des Jeunes

ACTION SOCIALE

- 8 Colis de Noël pour les séniors
- 8 Noël du CCAS et de Uchaud Tricot
- 8 Collectes solidaires
- 8 Dispositif grand froid
- 9 Repas de Noël du CCAS

PAGE CENTRALE

- 10 - 11 Cérémonie des vœux



VIE ASSOCIATIVE

- 12 Taekwondo
- 12 La Conciergerie de l'Arlésienne
- 13 Paroisse catholique
- 13 Triopopcorn
- 14 Asu
- 14 Coup de Théâtre
- 14 Lou Vovo
- 15 La 8^e Borne
- 15 Apeeu
- 15 Red Knights
- 16 Tennis de table
- 16 Gallia
- 16 Club de l'Amitié
- 17 Tennis Club
- 17 DjetCo, Ace, Benjamin Nadal and Family

VIE CULTURELLE

- 17 Exposition Atelier Lin Bleu

C'EST À SAVOIR

- 18 Agass Catnat 2017/2018
- 18 Information - monoxyde de carbone
- 18 Actualités
- 19 Artisans et commerçants
- 19 Encombrants
- 19 Solidarité, Info Flash, Lego
- 20 État civil
- 20 Informations pratiques

PAROLE POLITIQUE



Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,
L'année 2019 s'est ouverte par de nombreuses animations qui témoignent de la vitalité sociale et de la concorde présente dans notre commune.

Après le succès en décembre du Téléthon où tous les records de recettes ont été surpassés, les diverses assemblées générales, lotos et gallettes des rois ont

**« vous tenir
informés
de l'action
publique qui
est menée en
votre nom »**

mobilisé nos associations et rassemblés en ce début d'année les Uchaudois dans un climat festif et convivial.

Vous étiez encore nombreux lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier dans le hall de notre mairie - la Maison du Peuple, symbole de nos institutions communales - preuve de l'intérêt porté à notre village.

Mes pensées vont en particulier aux plus démunis et je tiens à saluer l'action du CCAS qui œuvre au

quotidien sur des situations particulièrement délicates et soutient ceux de nos concitoyens qui en ont besoin.

Dans une actualité sociale et économique difficile sur le plan national, les préoccupations pour beaucoup sont nombreuses : pouvoir d'achat, chômage, sécurité, éducation, environnement,... Les réponses sont attendues à tous les niveaux de décision.

Le Maire, à la fois agent de l'Etat et agent exécutif de la commune, doit lui aussi rendre des comptes sur le mandat qui lui a été confié par voie d'élection. Je m'y suis personnellement engagé, en toute transparence.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité par l'intermédiaire d'une nouvelle rubrique présente dans le bulletin intitulée « Conseil Municipal », vous tenir informés des décisions prises et de l'action publique qui est menée en votre nom. Vous pourrez constater sur pièces, le travail accompli, tant sur le redressement budgétaire effectué que sur la mise en conformité d'une ancienne gestion opaque. Ainsi, afin de faire toute la lumière sur un emprunt de 800.000 € effectué par l'ancienne municipalité, nous avons décidé la création d'une commission d'enquête administrative, qui rendra un rapport en toute transparence et consultable par tous.

Nous ne sommes cependant qu'à la moitié du parcours qui nous a été imparti pour accomplir le programme que nous avons annoncé. Les prochains mois seront donc bien employés, avec de nombreux projets. La dynamique est lancée et je suis confiant en la capacité d'action des élus, la réactivité et le professionnalisme des agents municipaux pour les mener à bien.

Le 26 mai 2019 les Françaises et les Français éliront les 79 députés qui les représenteront au Parlement européen. Traditionnellement peu mobilisatrices - rappelons que voter est un droit mais aussi un devoir - elles devraient donner lieu à des débats et des prises de paroles politiques.

Quelques soient les opinions de chacun, sachons garder le recul nécessaire, comme tout ce qui concerne la vie publique, pour faire la part des choses, dans le respect de la démocratie.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil municipal, une bonne année 2019.

Joffrey Léon
Maire de Uchaud

Point N°6 - Conseil municipal du 10 décembre 2018

Opposition au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes

M. le Maire, Joffrey Léon, rappelle que la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit dans son article 64, le transfert obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 des compétences eau et assainissement aux Communautés de communes.

Toutefois, les communes peuvent s'opposer à ce transfert obligatoire.

En effet, il est prévu par la loi n°2018-702 du 3 août 2018 que les communes membres d'une Communauté de communes qui n'exercent pas à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux

compétences, ou de l'une d'entre elles, à la Communauté de communes, si avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population délibèrent en ce sens. En ce cas, le transfert de compétences prendra effet le 1^{er} janvier 2026.

La Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle, composée de 10 communes, représente environ 26 152 habitants. La population de la commune de Uchaud s'élève à 4 307 habitants, représente 10% des communes et 16,47% de la population intercommunale totale.

Pourquoi garder cette compétence ?

Il est important de garder la compétence de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour :

- mieux en contrôler le coût,
- pouvoir bénéficier d'une proximité de service.

Il est proposé au Conseil municipal, - D'APPROUVER l'opposition au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle au 1^{er} janvier 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité le 10 décembre 2018.



Point N°4 - Conseil municipal du 10 décembre 2018

Erreur de paiement de 21 212,87 € sous mandat précédent

M. le Maire, Joffrey Léon, rappelle aux membres du Conseil municipal que par contrôle interne de gestion réalisée en 2018 par la nouvelle équipe élue, il a été constaté qu'en mai 2016 sur Mandatement du Maire précédent (mandat n°405), la Trésorerie de Vergèze a procédé à un virement auprès de la CARPA* du barreau de Montpellier pour un montant de 21 543,10 €, en règlement de la condamnation de la commune de Uchaud dans l'affaire l'opposant à M. Cyril Bonhomme.

*CARPA : Caisse Autonome des Règlements Pécuniaires des Avocats.

En date du 8 juin 2016, la CARPA a sollicité la Préfecture du Gard pour procéder à la mise en œuvre d'un mandatement d'office pour le paiement des sommes demandées. La Préfecture s'est adressée à M. le Maire en exercice pour une accélération du paiement.

En date du 7 octobre 2016, sur ordre d'un second Mandatement du Maire précédent (mandat n°998), le paiement a été effectué une seconde fois, sans avoir vérifié préalablement le doublement des factures pour un montant de 21 212,87 €.

Collectivité : MAIRIE DE UCHAUD		BORDEREAU DE MANDATS (volet 2)				Folio : 1 / 1		
Budget : MAIRIE DE UCHAUD		Imputation		Montant budgétaire	T.V.A déductible	Somme mandatée	PARTIE RESERVEE AU COMPTABLE TRESORERIE VERGEZE	
Exercice : 2016 Bordereau : 56		Compte - Opération - Fonction - NMP - N° inventaire					Date de paiement	Créateurs divers
405	CARPA DU BARREAU 14, rue Marcell de Serres - 34098 Montpellier Cedex 3	FR76 1660 7002 5109 4001 4001 912 0116/00326/161601282/DOSSIER R N°2008-1428/187M CYRIL BONHOMME/COMMUNE	6227 - - 020 - -	21 543,10 €	0,00 €	21 543,10 €		
TOTAL DU PRESENT BORDEREAU				21 543,10 €	0,00 €	21 543,10 €	TOTAL	
TOTAL GENERAL DU PRECEDENT				1 553 387,89 €	0,00 €	1 553 387,89 €	CONTROLE DES PRISES EN CHARGES	
TOTAL GENERAL A REPORTER				1 574 900,70 €	0,00 €	1 574 900,70 €	N° de compte Somme	
ARRETE A LA SOMME DE : ****21 543,10 €****				L'ORDONNATEUR		Date d'émission		
Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur : Maryan BONNET, Maire						02/05/2016		

Collectivité : MAIRIE DE UCHAUD		BORDEREAU DE MANDATS (volet 1)				Folio : 1 / 1		
Budget : MAIRIE DE UCHAUD		Imputation		Montant budgétaire	T.V.A déductible	Somme mandatée	MANDATS NON MIS EN PAIEMENT TRESORERIE VERGEZE	
Exercice : 2016 Bordereau : 147		Compte - Opération - Fonction - NMP - N° inventaire					N° des mandats	Motifs des mandats
998	CARPA DU BARREAU 14, rue Marcell de Serres - 34098 Montpellier Cedex 3	FR76 1660 7002 5109 4001 4001 912 AFFAIRE CYRIL BONHOMME/COMMUNE UCHAUD CONdamnATION	6227 - - 020 - -	21 212,87 €	0,00 €	21 212,87 €		
TOTAL DU PRESENT BORDEREAU				21 212,87 €	0,00 €	21 212,87 €	TOTAL DES MANDATS NON MIS EN PAIEMENT	
TOTAL GENERAL DU PRECEDENT				3 656 080,79 €	0,00 €	3 656 080,79 €	Nouveau total du présent bordereau	
TOTAL GENERAL A REPORTER				3 679 293,66 €	0,00 €	3 679 293,66 €	Total général à reprendre sur le prochain bordereau	
ARRETE A LA SOMME DE : ****21 212,87 €****				L'ORDONNATEUR		Date d'émission		
Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur : Maryan BONNET, Maire						07/10/2016	Le receveur,	

Il est proposé au Conseil municipal,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à faire un certificat administratif précisant le double paiement,
- D'EMETTRE un titre de recettes afin de recouvrer la somme de 21 212,87 €.

Délibération adoptée à l'unanimité le 10 décembre 2018, permettant au Maire actuel de recouvrer la somme perdue de 21 212,87 €.

Rappel : l'intégralité des procès-verbaux du Conseil municipal est consultable en mairie.

Téléthon 2018



Le Téléthon 2018 a mobilisé cette année encore les Uchautoises et les Uchautois, qui se sont mobilisés en grand nombre pour la réussite de cette manifestation qui soutient la recherche médicale.

Avec la collaboration des communes d'Aubord, Bernis, Vestric et Candiac, la gendarmerie de Bernis, la Croix Rouge, les associations uchautoises et tous les généreux donateurs.

Après un vendredi 1^{er} décembre orageux et en vigilance orange, qui a obligé les organisateurs à annuler les ventes de crêpes et popcorn à la sortie des écoles, le Téléthon a débuté pleinement le lendemain.

Samedi 2 décembre

Avec une journée ensoleillée, le Suarc (Rugby) a démarré dès le matin au stade par des animations avec les enfants et adultes, une tombola (maillot d'un joueur), vente de vin chaud et soupe à l'oignon.

Malheureusement, la course de taureaux qui était organisée par le Lou Vovo avec la participation de la Croix Rouge a été annulée suite aux intempéries de la veille, qui ont rendues les arènes impraticables.

Vers 15h00 à l'espace Christian Eymard, les enfants des écoles avaient rendez-vous avec Mme Loison de l'Afm Téléthon pour accrocher les dessins. Tout au long de l'après-midi les associations (l'Apeeu, Taekwondo, l'Asu, l'Asttu, le Tennis Club, Uchaud Tricot, les Arlésiennes, le Gallia) ont géré les ventes et les animations.

Vers 19h00, dans le hall de la salle C. Eymard, un apéritif a eu lieu, suivi à 20h00 du repas



préparé par la 8^e Borne : Monsieur Bovienzo avec l'aide du Club de l'Amitié, le Taekwondo et l'ASU. L'association La Chasse Saint Hubert a offert le sanglier, ainsi que les analyses des services vétérinaires. Un super karaoké organisé par Ace Mme Soler et DjetCo Etienne Cognetti a suivi ; les gens ont passé un très bon moment.

Le dimanche 2 décembre 2018

La longue a été annulée suite aux intempéries du matin; le petit déjeuner à Vestric a bien eu lieu, ainsi que le repas de midi à Aubord. A 17h30 a débuté un super loto organisé par la Fanny avec pas moins de 200 personnes et des lots magnifiques offerts par des enseignes et entreprises et récupérés par les associations (Asu, Asttu, La boule joyeuse la Fanny, Croc'sentier, Gallia, Taekwondo, Multi boxe, Uni Vers Yoga, Tennis Club Uchaud,

Suarc Rugby, La Chasse Saint Hubert, Lou Vovo, Les Anciens Combattants, Apeeu, Uchaud Tricot, Coup de théâtre, La 8^e Borne, La Conciergerie de l'Arlésienne, Red Knights France 4). Sans oublier de mentionner que le téléviseur a été offert par l'Intermarché de Milhau par l'association des Anciens Combattants. Pas moins de 5 tombolas qui ont fait de nombreux heureux. Pendant le loto, Somnium Bellator a organisé des jeux de rôles pour les enfants à la salle sportive.

La totalité de la somme qui a été récoltée par les associations, 3 929.83 € a été reversée au Téléthon. Courant mars l'Afm Téléthon donnera les chiffres exacts des dons par internet et du 3637. Un grand merci à tous les donateurs, entreprises, associations, public,... Merci pour votre solidarité.



MAIRIE

Une nouvelle Directrice générale des services



Le personnel municipal de Uchaud a une nouvelle Directrice générale des services (DGS). Marie Dobis a pris ses fonctions le lundi 10 décembre 2018, succédant ainsi à Eve Sioly, partie poursuivre sa carrière dans une administration intercommunale. Originaire de Normandie, Madame Dobis est titulaire d'un master 1 en droit et d'un master 2 audit et contrôle des organismes publics. Forte d'une expérience de douze ans en tant que chef des services administratifs et financiers au sein du Ministère des armées, elle apportera son expertise administrative, financière et juridique dans l'élaboration des projets municipaux et dans la coordination générale des services, pour la mise en œuvre des décisions locales.

CITOYENNETÉ Un Conseil des Anciens bientôt à Uchaud

Appel à candidatures

Mise en place d'un Conseil des Anciens : une promesse faite lors de la campagne électorale et qui se met en place en ce début d'année.

• Sa mission

Instance consultative et participative, la mission du Conseil des Anciens est d'être une force de proposition et de conseil. Le Conseil des Anciens de Uchaud sera constitué de 15 personnes.

• Les membres

Ce conseil sera formé par des personnes retraitées de plus de 62 ans. Chaque membre devra être libéré de toute activité professionnelle. Ne pas être conjoint d'élu(e). Le mandat aura une durée de 3 ans.

• Pour être candidat au Conseil des Anciens

Vous trouverez en mairie le règlement intérieur et les modalités de candidature. Le délai pour le dépôt de candidature est fixé au 28 février.

Paule Chantreuil, élue en charge du Conseil des Anciens

ÉLECTIONS

Les changements en 2019



À compter du 1^{er} janvier 2019, il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars pour pouvoir voter lors du scrutin des Européennes, scrutin qui se tiendra le 26 mai 2019. Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne et suivre votre dossier sur www.service-public.fr

Conditions d'inscription élargies

- 1) Les jeunes de moins de 26 ans pourront aussi voter dans la commune de domicile de leurs parents,
- 2) La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale, sera réduite de 5 à 2 ans,
- 3) Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois consécutive, pourra s'inscrire sur la liste électorale. Toute nouvelle inscription sur une liste électorale, entraînera automatiquement la radiation de la liste électorale précédente.

Pour les personnes inscrites sur liste électorale consulaire

Les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux, ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit.

Si vous êtes actuellement inscrits sur deux listes vous devez choisir sur laquelle vous vous maintenez en 2019. Pour faire un choix il faut :

- Voter en France : vous devez obligatoirement demander votre radiation de la liste électorale consulaire sur le site service-public.fr.
- Voter à l'étranger sur la liste Consulaire: vous n'avez rien à faire, vous serez radiés automatiquement de la liste électorale communale.

Rappel sur les justificatifs de domiciles qui sont acceptés

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe (sauf téléphone mobile) de moins de 3 mois,
 - Attestation d'assurance habitation,
 - Avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
 - Quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois,
 - Bulletin de salaire ou titre de pension de moins de 3 mois,
 - Redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente,
 - Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.
- Pour les jeunes de moins de 26 ans :
- Un document de moins de 3 mois attestant du domicile du parent dans la commune,
 - et un document attestant du lien de filiation (livret de famille ou acte de naissance).

Pour tout renseignement complémentaire : elections@ville-uchaud.fr



SERVICES TECHNIQUES

Une nouvelle balayeuse pour la commune

La municipalité vient de faire l'acquisition d'une nouvelle balayeuse, en remplacement de celle datant de 2006, qui n'était plus adaptée.

Cette balayeuse, conduite par un des agents des Services techniques de la ville, participera de manière active au maintien de la propreté des rues et des trottoirs de la ville.

Quatre agents des Services techniques ont participé à une formation qualifiante et ont obtenu l'attestation permettant la conduite de cet engin.

RECOMMANDATIONS

Ramassage des encombrants et des déchets verts

Les inscriptions pour le ramassage des encombrants et des déchets verts se font au secrétariat de la Police municipale, avant le dernier jeudi du mois.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la police municipale : du lundi au jeudi 8h00-12h00 et 13h30-17h30 et le vendredi 8h00-12h00. Pour une première inscription au ramassage, se présenter au secrétariat de la Police municipale avec les justificatifs nécessaires (identité, domicile, handicap,...).

Conditions pour bénéficier de ce service :

- personnes âgées de plus de 65 ans,
- personnes en situation de handicap sans restriction d'âge,
- personnes à mobilité réduite vivant seules.

Encombrants et déchets susceptibles d'être déposés devant le domicile, la veille du ramassage :
 - matelas, petit mobilier, sommiers, gros électroménager, petite ferraille non dangereuse,
 - les déchets de jardin suivants : tontes de gazon de moins de 2 jours non fermentées et emballées dans des sacs plastiques fermés, tailles de haies de moins d'un mètre de longueur, présentées en fagots, feuilles mortes emballées dans des sacs plastiques fermés.

Important : Le dépôt, tout confondu, ne devra pas excéder 1m³. Les déchets de jardin produits par des entreprises spécialisées d'entretien de jardin chez les particuliers, ne seront pas ramassés.

Sont interdits :

- Les déchets non triés, les cartons, les produits dangereux, les pièces automobiles, les gravats, ciments, carrelages, terres et cailloux mélangés aux tontes de gazon ou feuilles mortes.
- Les déchets de jardin ou les branchages ne respectant pas la dimension fixée.
- Les dépôts dont le volume est supérieur à 1m³.
- Les éléments de sanitaires (éviers, lavabos, baignoire, bidets, WC,...)

Recommandations pour le ramassage des encombrants et des déchets verts, pour une bonne qualité de service.





Spectacle de Noël - école maternelle.



Spectacle de Noël - école élémentaire.

NOËL DES ENFANTS

Une belle réussite



Le dimanche 16 décembre 2018, en partenariat avec la municipalité, l'Association des Parents d'Élèves des Écoles d'Uchaud a organisé à la salle polyvalente C. Eymard une après-midi récréative pour les enfants. C'est dans un décor intégralement imaginé, fabriqué et monté par les membres de l'Apeeu que les enfants ont pu s'amuser de 14H30 à 18H00. Rien ne manquait pour se plonger dans la féerie : traîneau du Père Noël, boîte aux lettres, cheminée, cadeaux, sapins décorés et lumières. Remerciements à tous les parents et autres donateurs privés qui nous ont offert des décorations pour l'occasion. Les petits lutins de l'Apeeu avaient pris soin de préparer en amont tous les matériaux et matériels pour mettre en place six ateliers créatifs différents, afin que chaque enfant puisse fabriquer lui-même plusieurs décorations de Noël et les emporter avec lui.

Outre les stands dédiés aux travaux manuels que les enfants ont adoré, un joli conte de Noël a été lu pour éveiller l'imagination, rappeler la magie de cette période et préparer l'arrivée du Père Noël, qui s'est laissé gentiment prendre au jeu des photos avec les enfants. L'Apeeu remercie chaleureusement Monsieur Houbèche, photographe et papa, pour la mise à disposition de son matériel et de ses compétences pour cette festivité. Les photographies, ont été distribuées pour le plaisir de chaque famille. Les enfants ont pu également profiter gratuitement de la présence d'un sculpteur de ballons et d'une maquilleuse. Un goûter, offert par la Mairie, a été remis à chacun; les parents n'ont pas été oubliés avec la buvette, ses gourmandises et son traditionnel vin chaud « fait maison ». Cette manifestation avec les activités proposées et sa tombola, a été une belle réussite avant le début des vacances des « péquélets » et a connu une affluence nombreuse.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CMJ élections. Le mardi 20 décembre 2018 se sont déroulées les élections CMJ, à l'école élémentaire de Uchaud. Encadrées par les élus Thierry Agnel (1^{er} adjoint), Paule Chantreuil, Didier Champ, Laurence Roure et par le Directeur de l'école élémentaire M. Seys, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont voté pour désigner les 16 élus du Conseil Municipal des Jeunes de Uchaud. 24 candidats étaient en lice pour 16 sièges. A l'issue du vote, les élus du CMJ sont : Dugua Liam, Garcia Danis Michèle, Sciume Sophia, Aifia Langenier Loiska, Méjan Lenny, Galtier Messa Elisa, Roblès Pujol Léa, Demetre Hugo, Cardona Julien, Milan Arthur, Pèpe Kenzo, Quesnel Maiwenn, Candela Marion, Folcher Yoan, Folcher Quentin, Aderkane Kamla. Félicitations aux nouveaux élus.



Installation du CMJ : jeudi 10 janvier.

Monsieur le Maire, assisté de Thierry Agnel (1^{er} adjoint), Manon Ferrer (élue en charge du CMJ), Paule Chantreuil (élue en charge des affaires scolaires), Michel Alcaraz (élu en charge des associations), Claudine Agnel (élue en charge de la communication), Fabienne Gravil (élue en charge du protocole) et en présence de M. le Directeur de l'école élémentaire et des parents, a procédé le jeudi 10 janvier 2019 à l'installation officielle du CMJ. Monsieur le Maire a félicité les 16 élus pour leur volonté à participer activement à la vie de leur commune et à œuvrer pendant la durée de leur mandat, pour l'intérêt général. Manon Ferrer a présenté le fonctionnement du CMJ : commissions, réunions, les différents thèmes qui peuvent faire l'objet d'un groupe de travail. Les élus CMJ ont fait part de leurs idées. Deux commissions ont été mises en place : la première a pour thème l'environnement: 6 élus CMJ se sont positionnés sur cette commission, avec plusieurs thèmes à l'étude : maison des insectes, nettoyage de la garrigue, information sur le recyclage,...

La deuxième a pour thème les équipements: 10 élus CMJ se sont positionnés sur cette commission, avec plusieurs thèmes proposés : installation d'un toboggan, piste cyclable, parking école, voirie, ... M. le Maire a levé la séance à 19h05 et la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié pour fêter l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Uchaud.





Michèle CATZ
Vice-présidente du CCAS

Pour tous renseignements sur les diverses actions et aides, s'adresser au CCAS de la commune.

CCAS
04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr

Permanences du CCAS :
Mardi après-midi 14h00 - 17h30
Jeudi matin 9h00 - 12h00, sans rendez-vous.

Permanence de Mme Michèle Catz, adjointe aux affaires sociales, le lundi après-midi sur RDV.

CCAS Colis de Noël pour les séniors

Cette année 498 colis de Noël ont été distribués aux séniors de Uchaud. Ceux-ci ont pu découvrir plusieurs mets succulents : du foie gras, du chocolat et différentes gourmandises appréciées par tous.



Noël du CCAS et de l'association Uchaud Tricot

En décembre, les enfants des familles bénéficiant du colis alimentaire ont été invités avec leurs parents à un goûter et à une distribution des cadeaux en présence du Père Noël. Ce fût un moment magique pour les enfants qui avaient des étoiles plein les yeux.



GÉNÉROSITÉ Collectes solidaires

Collecte de jouets

Le CCCAS remercie tous les donateurs à la collecte de jouets qui a connu un grand succès cette année.



Banque alimentaire

Pour la première année, le Centre Communal d'Action Sociale de Uchaud a participé à la collecte alimentaire de la Banque alimentaire. Grâce aux bénévoles, la collecte a eu un réel succès. Michèle Catz, Vice-présidente, et les membres du CCAS, remercient toutes les personnes ayant participé à cette réussite, en particulier l'association l'Apeeu, ainsi que tous les autres participants.



Dispositif grand froid

L'hiver est installé, les températures ont baissé... Ponctuellement, par vagues, dans certaines régions ou sur l'ensemble du territoire, le froid s'installe et atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables doivent se prémunir. Afin de mieux informer les personnes en situation de handicap et âgées et faciliter l'intervention des services sociaux en cas de déclenchement du niveau d'alerte (dans le cadre du dispositif de prévention des risques climatiques), le CCAS tient un registre nominatif en mairie. Pour en bénéficier, les personnes doivent se faire connaître auprès du CCAS pour y être inscrites.

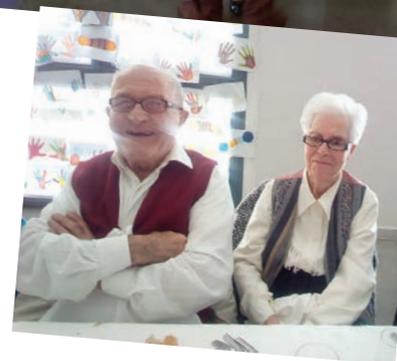


Le repas de Noël offert aux aînés par le CCAS



C'est dans une ambiance joyeuse et festive, que s'est déroulé le vendredi 14 décembre 2018, le repas de Noël des aînés.

Plus de 80 convives ont pu déguster un repas préparé et servi par « Jules Traiteur » et se divertir sur la piste animée par l'orchestre « Trio Sensation ». Encore un bon moment de partage inoubliable pour tous.



CÉRÉMONIE

LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 18 janvier 2019, une foule particulièrement nombreuse est venue assister à la très attendue première cérémonie des vœux de la présente municipalité.

Monsieur le Maire a souhaité que celle-ci ait lieu au sein même de la mairie, « la Maison du peuple », symbole démocratique de nos institutions.

Après avoir salué la présence des autorités, des représentants de la gendarmerie, de la police et des pompiers, il a rappelé sa conception du mandat de Maire, en particulier sa préoccupation de l'intérêt public et les qualités d'écoute, d'attention et de proximité, que tout édile doit entretenir avec ses administrés.

Il a remercié chaleureusement l'ensemble des associations pour leur engagement toute l'année au service des Uchaudois et a tenu également à souligner l'investissement des agents communaux.

L'action des services et des élus a été détaillée par des exemples de réalisations concrètes menées depuis un an.

Entre autres : l'accueil des nouveaux arrivants, l'achat d'une nouvelle balayeuse, les travaux réalisés aux écoles, la réfection des abribus, du foyer et du square Charles de Gaulle,... en

concluant par la réalisation d'un excédent budgétaire en fin d'année de 700 000 euros.

Suite à l'annonce de la création d'un Conseil des Anciens lors du prochain conseil municipal, la préoccupation du rapprochement intergénérationnel a été illustrée par la remise symbolique de la médaille d'honneur de la ville à Mme Paulette

Allaire, Uchaudoise qui va prochainement fêter ses 101 ans, par deux des membres du Conseil Municipal des Jeunes de Uchaud. Un discours chaleureux, entrecoupé d'applaudissements nourris, qui a été suivi par le traditionnel verre de l'amitié, dans une ambiance très conviviale.



Les Uchaudois sont venus nombreux pour assister aux vœux du maire.



TAEKWONDO

Un début de saison très prometteur

C'est reparti pour le taekwondo. La saison a été relancée avec une première compétition qui a souri à nos jeunes athlètes. Samedi 24 novembre (pour les catégories benjamins, minimes, cadets) et dimanche 25 novembre, (pour les catégories juniors, séniors, vétérans) se déroulait le 17^e Open International d'Albi. Cet événement a rassemblé plus de 360 participants, de tous niveaux, venus de tous horizons, utilisant des plastrons électroniques comme aux Jeux Olympiques. Cet événement est désormais incontournable pour la région Occitanie préparant les compétiteurs aux échéances importantes que sont les championnats régionaux, nationaux et internationaux. Trois licenciés du club ont participé à ce tournoi et les résultats sont encourageants. Dans la catégorie benjamins, Alessia Montebello, 9 ans, ceinture rouge, termine sur la 2^e marche du podium, remportant une belle médaille d'argent bien méritée.

Open Albi - novembre 2018.



Dans la catégorie cadets, Cloé Montebello, 12 ans, ceinture rouge, décroche grâce à sa volonté tenace, une médaille de bronze, après avoir reçu un mauvais coup de pied à la jambe en demi-finale, qui l'a un peu pénalisée. Elle remporte une médaille de bronze et une 3^e marche sur le podium. Dans la catégorie vétérans, Nicolas Montebello, instructeur fédéral et enseignant du club, ceinture noire 2^e Dan, a remporté sa demi-finale, mais a dû s'incliner en finale, remportant une médaille d'argent et une place sur la 2^e marche. Une première compétition qui n'est pas à démentir. Même si la première place n'a pas été atteinte, ils peuvent être fiers de leur première prestation, revenant tous les trois avec une médaille et un classement sur le podium.

Samedi 8 et dimanche 9 décembre, au Palais des Sports Pierre de Coubertin à Montpellier, s'est tenue la coupe régionale sélective « minimes » et le championnat de ligue « cadets, juniors, séniors », organisé par la Ligue Taekwondo Occitanie. Cet événement a rassemblé près de 400 adhérents. Seule une élève du club a relevé le défi. Les compétiteurs avaient à cœur de se faire remarquer, avec les championnats de France en ligne de mire, qui auront lieu au mois de mars. Cloé Montebello, 12 ans, catégorie cadet (ceinture rouge), s'investit tout de suite dans les attaques, visant comme seul objectif la sélection pour le championnat de France combat. Elle garde cette même perspective et reste déterminée pendant tous ses combats. Après plusieurs rounds en demi-finale, elle doit s'incliner devant une adversaire de taille plus grande, la pénalisant, et la mettant en difficulté. Elle a obtenu la médaille de bronze et a accédé à la 3^e marche du podium. Son objectif a été atteint, elle est qualifiée pour le championnat de France, cadet-junior.



Championnat Ligue Montpellier - décembre 2018.

Le week-end du 15 décembre, Nicolas Montebello avait une certaine pression sur ses épaules. Instructeur fédéral depuis juillet 2014, ceinture noire 2^e Dan; comme tout enseignant il veut progresser et aller plus haut, plus loin. Il s'est préparé seul depuis plusieurs mois physiquement, mais aussi avec l'aide de Fabien Dendrael (6^e Dan) qui ne l'a pas ménagé lors des entraînements. L'examen de passage comportait plusieurs épreuves : poomsés, 2 imposés, 1 tiré au sort, techniques de défense, maîtrise de la contre-attaque, combats, terminologie en coréen et des questions sur le règlement et l'arbitrage, sous la présence d'un jury composé de trois membres. Sa persévérance et sa détermination ont porté leurs fruits et il a obtenu avec succès son 3^e Dan. Un grand bravo pour sa réussite, il suit peut-être les traces de Fabien pour arriver à son niveau.

Une excellente année 2019 à tous.
Sylvie Herrard

LA CONCIERGERIE DE L'ARLÉSIENNE Traditions

La Conciergerie de l'Arlésienne : groupe de Tradition et Coutumes provençales (défilés, capelado, danses, cours de coiffe et costumes).



Créée depuis 2016 et depuis peu sur Uchaud, nous avons eu l'honneur d'être conviés à la Pastorale d'Uchaud le dimanche 15 décembre et représenter les Santons Mireilles et Arlésiennes. Très bonne ambiance et de nombreux figurants. Merci à Geneviève de la paroisse de Uchaud pour son dynamisme et sa gentillesse. A de prochaines aventures !!! A l'an que ven !



PAROISSE CATHOLIQUE

Marché de Noël, pastorale, crèche animée



15 Décembre : une journée où rencontres, convivialité, traditions et esprit de Noël étaient au rendez-vous.

Sur le parvis de l'église, un sympathique petit marché de Noël a rassemblé : Le potager rare, les boulangeries Aux p'tits pains de Manon et Croisyl, Sab esthetik, Secrets de beauté, Histoires de fleurs, Sud Géranium, Biblica (librairie), Mme Smiglio (santonnière) et la paroisse.

Joliment décoré, chaque stand a proposé ses produits aux nombreux courageux venus malgré le froid, chacun pouvant se réchauffer au stand petite restauration, avec vin et chocolat chauds. Une table de Noël, dressée dans la plus pure tradition provençale et une très belle tenue d'arlésienne (prêtée par la Conciergerie de l'arlésienne) embellissaient l'entrée de la place tandis que le sapin, mis en place par la municipalité, dominait le marché et que chants et musiques de Noël résonnaient. A 16h00, la pluie ayant bousculé la programmation, toutes les personnes

costumées pour la pastorale ont défilé autour de l'église et les enfants ont lâché les ballons messagers de paix.

A l'intérieur de l'église, les acteurs et figurants, tous bénévoles, ont présenté en direct, des extraits de la pastorale d'Yvan Audouard. Elisabeth, maître de chœur de la chorale oecuménique de Milhaud a assuré les chants et Michel du groupe Aquilou, au fifre et tambourin, a accompagné les représentants du groupe folklorique « De garrigues en mistral » et de la Conciergerie de l'arlésienne. Pour clôturer, Père German a célébré la messe, animée « en lengo nostro » par la chorale paroissiale. La crèche en chocolat, fabriquée par M. Bovienzo (association 8^e Borne), a été gagnée par Mme Carat. Les gagnants du concours de dessins : Noah, Felicia, Lana, Maylis, Cylya et Théo ont été récompensés (DVD, livres, places de cinéma,...).

De nombreux visiteurs sont venus admirer la crèche provençale (de début décembre à fin janvier) et découvrir ou redécouvrir sur un panneau, les différentes traditions calendales. Père German et l'équipe d'animation de la paroisse remercient toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée : services techniques municipaux, commerçants, bénévoles.

Merci à toutes et tous, chacun et chacune, venus partager un moment de traditions et d'amitié. Meilleurs vœux : santé, joie et paix dans vos cœurs et vos foyers.

L'équipe d'animation de la Paroisse catholique

TRIOPOPCORN

Une passion partagée

Un trio musical à consommer sans modération. Ils sont trois garçons et ont le vent en poupe, ils forment le fameux Triopopcorn. Jacky Gonzalez, 68 ans, à la guitare rythmique, Franky Cimino, 70 ans, guitare solo et Norbert Deleutre, 44 ans, chanteur percussionniste ont, un matin de 2014, uni leur passion pour la culture pop-rock des années 30 à 70. Depuis ce jour-là, plus rien ne les arrête. Toujours sur les routes, de Fermetures 113 à Bernis, en passant par les Estivales de Montpellier, Grenoble, Marseille, Narbonne, ils enchaînent les concerts avec leur enthousiasme communicatif. C'est avec leur étonnant concept mobile, le Rock 'n' Roule, qu'ils ont débarqué en Normandie lors du plus grand rassemblement Harley Davidson en France, plus de 4 000 Motards, pas moins de 70 000 visiteurs, et les 3 Uchaudois de Triopopcorn, pour mettre le feu à l'hippodrome d'Évreux.

Ils ont écumé ensuite les salons du mariage à Sènas, Montpellier, Nîmes, la Grande Motte, en passant par le centenaire de l'armistice à Saint-Gilles,...

Leur tournée à pris fin le 8 décembre 2018 au Palais des Sports du Grau-du-Roi. Les trois Gardois ont offert un concert retentissant au bénéfice du Téléthon.

« La joie du public, le partage, la passion, nous procure la force d'enchaîner les concerts » indique Norbert, manager du groupe. Triopopcorn, un trio explosif d'une générosité débordante.

Comme lorsqu'ils jouent dans l'Aude pour des personnes en situation de handicap, ou bien lorsqu'ils offrent la scène des jeudis de Nîmes aux cinq Manduelloises du quintet vocal « les Meltin'cops ».

Décidément, ils n'en finissent pas de surprendre : à la radio dans l'émission « Fiers d'eux » sur France Bleu Gard Lozère, à la télévision au 19/20 sur France 3 Occitanie, dans le Midi Libre. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le trio uchaudois a le vent en poupe !

Ils travaillent actuellement dans leur studio à Uchaud pour ajouter de nouveaux morceaux à leur répertoire pop-rock vintage. Notre petit doigt nous dit qu'ils seraient en train d'élaborer un projet d'envergure régionale, à l'horizon 2020. Leur agenda 2019 est déjà bien rempli, alors suivez leur actualité sur la page www.facebook.com/triopopcorn - Contact : Norbert Deleutre 06 14 63 32 26

Le Président

Norbert Deleutre





ASU

L'Association Sportive Uchaudoise fête Noël

Le Mercredi 19 Décembre 2018, les jeunes adhérentes de L'Asu (Association de Gymnastique Volontaire) nous ont fait une démonstration de zumba. Sur la scène de la salle multiculturelle Christian Eymard, elles nous ont présenté diverses chorégraphies de zumba en présence de leur animatrice Ariane. Une assistance nombreuse - composée des parents, grands-parents et amis, de Michel Alcaraz, adjoint aux associations de la Mairie d'Uchaud, de Christian Jullian, correspondant local de Midi Libre - a pu les applaudir une heure durant.

Un goûter, préparé par les adhérentes seniors de l'association et les parents de nos «zumbettes» a clôturé l'après-midi festif, après qu'un petit cadeau ait été remis à chacune des participantes.

Après la pause des fêtes de fin d'année, les cours ont repris le mardi 8 Janvier. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, les inscriptions sont ouvertes à un tarif adapté à la saison entamée.

Sportivement vôtre.
Paul Carles

COUP DE THÉÂTRE Une troupe dynamique

La Troupe «Coup de Théâtre» et ses «Petits Brigadiers», accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés à la Salle Christian Eymard pour un petit moment de convivialité le Mardi 18 Décembre 2018.



Un 1^{er} trimestre qui s'est déroulé sous les meilleurs auspices pour ces comédiens en herbe, Paloma, Celiane, Nais, Aaron, Axel, Lilian (absent sur la photo). Tous les six mettent du cœur à l'ouvrage pour être prêts à jouer, pour la toute première fois sur scène, en tant que «Petits Brigadiers», la première partie du spectacle «La famille Boussignol». Un spectacle à ne pas rater, pour petits et grands, qui montrera une autre facette de la troupe « Coup de Théâtre » qui sera mise dans une situation rocambolesque les 30 et 31 Mars 2019. Contact : 06 08 10 44 29

Claudine Burgarella, Vice-Présidente



LE CLUB TAURIN PAUL RICARD LOU VOVO

Les rendez-vous 2019

Toute l'équipe du Club Taurin Paul Ricard Lou Vovo souhaite une très bonne et heureuse année 2019 à tous les Uchaudois.

- Prochain loto : dimanche 17 février et dimanche 24 février 2019 à 17h30.
- Assemblée générale : samedi 2 mars à 18h00 à la Salle André Bellanger, à côté des arènes.

Les cartes de membre pour la saison 2019 sont en vente pour le prochain loto ou lors de l'Assemblée générale.
10 € la Carte - 15 € par couple.

LA 8^e BORNE Projets pour 2019

Pour mieux faire connaître le patrimoine local, l'association la 8^e Borne a programmé de nouvelles sorties pour le 1^{er} trimestre 2019 : 20 janvier - l'Abbatiale de Saint-Gilles; 3 février - le Musée de la Romanité à Nîmes; 17 février - le Musée archéologique de Bagnols-sur-Cèze; 3 mars - le Musée archéologique de Lattes; 17 Mars - le Musée d'art sacré du Gard à Pont-St-Esprit; 7 avril - le Château Saint-André à Villeneuve les Avignon; 14 avril - le Musée archéologique de Montpellier. Dans la mesure des possibilités et en fonction du nombre de participants, nous pourrions mettre en place des visites guidées (si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact avec le président 06 03 21 27 77). Parallèlement, nous allons mettre en place à partir de cette année, un cycle de conférences thématiques sur l'histoire locale.

Enfin, en même temps que la poursuite des recherches sur l'évolution géographique et historique d'Uchaud, nous préparons la prochaine exposition sur le village qui aura lieu en mairie du 4 au 25 octobre. Voir le détail du programme sur notre page facebook <https://fr-fr.facebook.com/la8emeborne/>



APEEU A fond pour 2019!

L'Association des Parents d'Élèves des Écoles d'Uchaud tient à vous présenter ses meilleurs vœux en cette nouvelle année qui débute. Que 2019 apporte, au cœur de vos familles, toute l'énergie, la santé, le bonheur, la réussite que l'on peut espérer. L'Apeeu a commencé cette nouvelle année 2019 par régaler le palais de vos enfants

en offrant à toutes les classes des écoles (maternelle et élémentaire) la traditionnelle Galette des Rois, le vendredi 11 janvier 2019.

Le rendez-vous à ne pas manquer sera ensuite le Grand Carnaval du village, en partenariat avec notre municipalité, qui aura lieu le samedi 23 mars 2019. Alors, préparez vos costumes et réservez cette date importante pour être de la fête parmi nous, pour que perdurent la vie et l'esprit de convivialité d'Uchaud. Amicalement vôtre.



Notre association se donnera les moyens, au travers de son extrême motivation, à faire du bien et du meilleur, à vous garantir de la joie et du plaisir à se retrouver et à partager de belles manifestations dédiées à nos enfants.

VIE ASSOCIATIVE

RED KNIGHTS Conte de Noël 2018 - Toy Run



Pour la 4^e année, les Red Knights et l'Adarh, associations uchaudoises, se sont mobilisées au bénéfice des enfants malades. Cela fait 4 ans que la balade des Pères Noël a été lancée conjointement par Richard et Muriel Mourgue. Outre le fait d'être mari et femme, ils sont également à la tête de deux associations caritatives. Deux structures, le club de bikers des sapeurs pompiers, Red Knights France Chapter IV d'un côté, et l'Association de Défense des Accidentés de la Route et des Handicapés (Adarh) d'un autre côté, qui ont imaginé ce rendez-vous annuel de Noël. Pour les bikers, la journée a débuté à Carrefour Nîmes Sud (route d'Arles), partenaire de l'opération. C'est là que les motards se sont rassemblés pour la collecte de jouets, destinée à la fois au service

pédiatrique de l'hôpital, mais aussi au service pédopsychiatrie et à diverses petites associations qui œuvrent autour de Nîmes, en faveur d'enfants malades et handicapés. En début d'après-midi, en cortège sécurisé par la police municipale motorisée, plus de cent motards ont quitté Carrefour, l'enseigne de la grande distribution, encadrant 3 véhicules de l'Union Départementale des sapeurs pompiers du Gard, en direction de l'hôpital Chu Carémeau. Sirènes hurlantes, la plupart déguisés en Pères Noël, ils ont traversé le centre ville, sous les yeux amusés des grands et petits passants.

Prochaine date à retenir : Journée Américaine le 19 mai 2019 - Fire Day - Espace Christian Eymard.

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS DE TABLE

Le Club a 40 ans !

La saison 2018/2019 a une saveur particulière pour le club de tennis de table, qui fêtera en juin prochain sa 40^e année d'engagement associatif. Créé en 1979, le club a su trouver sa place dans le paysage sportif uchaudois et rayonne aujourd'hui bien au-delà des frontières du village. L'Astt Uchaud, qui compte 7 équipes en championnat (3 en régional, 4 en départemental dont 1 en vétérans), vient en effet d'accéder avec son équipe première à la Division Régionale 1! En individuel, le club est également fièrement représenté dans toutes les catégories : 1 joueur en National 2, 2 en pré-national, 3 en régional et 8 en départemental. L'association a 40 ans, mais le temps n'a pas d'emprise sur cette belle quadragénaire : pour l'occasion, elle a modernisé son logo et son site internet (www.asttu.chaud.com) et a changé son maillot (l'Asttu passe au vert, couleur de la ville). Le secret de sa longévité est peut-être son dynamisme. Le club organisera d'ici le mois de juin, de nombreuses actions ouvertes à tous, licenciés et non licenciés, (tournoi parent/enfant, tournoi un gars/une fille, challenge Ultimate,...) et vous attend nombreux pour découvrir le tennis de table lors de ces manifestations.

22 équipes présentes lors du dernier tournoi Ultimate Ping.



GALLIA CLUB UCHAUD

Objectifs pour l'année 2019

2019 s'annonce passionnante pour le Gallia Club Uchaud ! En effet, depuis le début de la saison, le club s'est doté d'un responsable technique pour le développement du foot féminin, en la personne de Nicolas Wachter. Cet ancien entraîneur de l'équipe de Nîmes Métropole, en D2, vient nous apporter toute son expérience dans le foot féminin pour développer la section féminine de notre club. Actuellement à la tête de notre équipe féminine seniors à 11, une première pour le club, qui occupe le trio de tête de son championnat interdistrict (Hérault et Gard), Nicolas Wachter est venu pour s'inscrire dans la durée afin de créer une vraie école de foot féminin, pour les plus petites dès 6 ans, jusqu'aux seniors. En plus de notre équipe seniors féminines, le Gallia peut se féliciter d'avoir des très bons résultats dans l'ensemble de ces catégories avec, entre autre, une équipe réserve qui joue l'accession au niveau supérieur ainsi que nos U13 qui vont tenter

de ramener le Gallia au niveau ligue, en jeunes, sans oublier, nos U15 qui vont jouer un 8^e finale de la Coupe de la Région. Rappelons que nos équipes sont encadrées par des éducateurs confirmés, car le Gallia souhaite encadrer sa formation dans les meilleures conditions et récupérer son Label Ecole de Foot. Pour finir, la National Gallia Cup, 2^e édition, se déroulera le 4 et 5 mai prochain sur nos terrains. Une compétition qui verra la France entière arriver à Uchaud, où 64 équipes sont attendues, dans les catégories U8 et U9. Nous verrons pour la 1^{re} fois, des clubs professionnels tels que l'Olympique de Marseille, l'AS Monaco et le Stade de Reims, rejoindre nos clubs partenaires comme le Nîmes Olympique et le Montpellier Hérault.

Le comité directeur du Gallia Club Uchaud souhaite à l'ensemble des Uchaudoises et Uchaudois, bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

CLUB DE L'AMITIÉ Diversité des ateliers

Lundi 12 novembre 2018, à la salle C. Eymard, les adhérents et adhérentes ont pu apprécier un succulent repas préparé par M. Michel Rouvrais, le chef cuisinier et adhérent de notre club, qui a su régaler les convives avec un excellent coquelet et sa sauce aux champignons. Après le repas, mise en place des jeux de société : belote, scrabble, pétanque... Dimanche 18 novembre 2018, notre grand loto à la salle C. Eymard a rencontré un vif succès et nous remercions tous les participants. Notre prochain grand loto aura lieu le 9 février 2019 avec pour la super quine un magnifique micro-ondes, nous comptons sur votre participation. Jeudi 6 décembre 2018 : notre repas de fin d'année servi par le traiteur Creiche du Grau du Roi, en présence de M. le Maire Joffrey Léon et l'adjoint aux associations M. Michel Alcaraz. Le repas s'est déroulé dans un esprit bon enfant et a été animé par Nicole et Michel de l'association uchaudoise Ut Show, qui ont entraîné les danseurs tout au long du repas, dans de folles et belles danses. Chacun est reparti en se promettant de revenir pour le prochain repas du club. Tout au long de l'année, nos adhérents ont apprécié selon leur envie et leur goût, la diversité des ateliers proposés, la chorale tous les lundis, la marche tous les mardis, la pétanque tous les mercredis, la danse de salon tous les vendredis, tous les quinze jours nos concours de belote du mardi, et également tous les quinze jours nos minis-lotos du jeudi. Le Club de l'amitié vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et joie pour cette nouvelle année 2019.





TENNIS CLUB

Le père Noël a rendu visite au Tennis Club !

Afin de fêter la fin de l'année 2018 sur les cours, le 22 décembre dernier, nous avons reçu la visite du Père Noël au Tennis club uchaudois, qui a apporté dans sa hotte de délicieuses friandises pour les enfants du club. Toute l'après-midi, les enfants du club et certains de leurs parents ont pu faire des phases de jeux, animées par le moniteur Jérôme Verger. Ces exercices sportifs ont donné suite à un copieux goûter préparé par les parents, suivi d'un apéritif offert par le Tennis club à l'ensemble de ses adhérents.



Pour la suite, cette année 2019 s'annonce riche en événements tennistiques, puisque nous avons pour la première fois 2 équipes engagées dès le mois de janvier dans la coupe mixte gardoise, une sortie avec les enfants et les adhérents prévue à l'ouverture de l'open Sud de France à Montpellier le dimanche 3 février, puis un tournoi interne homme, organisé au mois de février. Nous poursuivrons l'année avec les championnats par équipe adulte, un second tournoi Haribo pour les jeunes et notre traditionnel tournoi adulte, le tout entre les mois de mars et juin. Alors à vos raquettes en bonne forme, dans la joie et la bonne humeur ! Excellente année 2019 à tous et toutes !
Le bureau du TCU Audrey Gizzi, Karine Menras et Bérengère Gil

Plus d'informations sur notre site internet : www.tennisclubuchaud.fr ou page facebook @Tennis Club Uchaud

1^{er} FESTIVAL JAZZ AND GOSPEL 15 et 16 Mars 2019 à Uchaud

Les Associations DJetCo, Ace et Benjamin Nadal and Family, vous présentent le premier festival Jazz and Gospel, avec une programmation d'artistes professionnels et amateurs, qui sauront lors de ces deux soirées vous transporter dans leurs univers et vous faire partager des moments uniques de jazz, gospel, world music et latino.

Une restauration sera possible sur place.

Tarifs : 12 € la soirée, 20 € le Pass pour les deux soirées.
 Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Contact et réservation :
 Sophie Soler 06 12 34 43 05

Des places seront en vente à la mairie fin janvier 2019.



EXPOSITION PEINTURE ATELIER LIN BLEU



**Vernissage du vendredi
7 décembre 2018.**

Les artistes de l'Atelier Lin Bleu ont exposé pendant le mois de décembre, dans le hall de la mairie de Uchaud. L'exposition intitulée "Arc-en-ciel" a mis en lumière quatre-vingt œuvres issues des artistes de l'atelier. Des peintures à l'huile, des matériaux variés, laissant libre cours à la créativité et à l'imagination de chacun.

Le Lin Bleu a plus de vingt ans d'existence. Les artistes, encadrés par un animateur, se retrouvent tous les mercredis après-midi à la Maison des Associations.

AGASS CATNAT 2017/2018



Association Gardoise d'Assistance aux Sinistrés des Sècheresses

Madame, Monsieur. Nous sommes bien conscients que tous les adhérents n'en sont pas au même point dans leur dossier et que vous n'êtes pas tous concernés par la sécheresse de 2017. Néanmoins, il est très important que vous nous teniez au courant de l'avancée de votre dossier. Pour avoir une issue favorable, vous ne devez surtout pas vous décourager, mais plutôt être persévérant vis-à-vis de l'Administration et des assurances. La plupart d'entre nous sont encore en attente d'un verdict de leur assureur, suite au rapport de leur expert. Quelques-uns attendent encore le passage de cet expert d'assurance. Le retard dans les réponses s'est prolongé, puisque certaines compagnies d'assurance demandent parfois une 2^e expertise pour les dossiers les plus conséquents (ou engendrant des travaux plus importants). A noter qu'il n'y a aucune obligation de délai pour la remise des rapports et les réponses des assurances. Pour ceux, malheureusement, dont le dossier a été refusé par leur assureur estimant que l'élément prédominant des

dégâts n'a aucun lien avec les dommages de l'habitation, il est possible de contester cette décision (seul ou avec un expert d'assuré qui l'assistera dans cette démarche). Contactez la Présidente, Daniela Rodier, pour de plus amples informations par e-mail ou téléphone : agass30420@gmail.com ou 06 78 69 90 43. Pour agir plus efficacement, Agass vous demande de l'informer impérativement de l'évolution de votre dossier. Pour les malchanceux dont le dossier n'a pas été pris en compte, vous pouvez renouveler votre déclaration en mairie pour l'année 2018 dès maintenant. Comme l'année précédente, l'association met un modèle type à votre disposition, sur demande. Une seule recommandation: attendre un arrêté ministériel pour prévenir votre assureur. Pour bénéficier de l'assistance d'Agass dans vos démarches, n'oubliez pas de renouveler dès à présent la cotisation fixée toujours à 10€. La Présidente, et les membres du Bureau, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019. **Daniela Rodier**

AGASS - Mairie de Calvisson, Grand Rue,
30420 Calvisson. E-mail : agass30420@
gmail.com Tél. : 06 78 69 90 43

INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer.

Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours :

18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes)



200-109715-B - Etat des connaissances - juillet 2015

ACTUALITÉS

Thierry Agnel, 1^{er} adjoint
Vice-président de la
Communauté de communes
Rhône-Vistre Vidourle
vous informe



Certaines décisions prises à la Communauté de communes impactent les services publics de notre commune et votre vie d'administré. Aussi ce mois-ci, je vous transmets des informations concernant le SPANC et les déchetteries.

Le SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce service veille au respect des normes environnementales pour les habitations non reliées à l'assainissement du village et possédant une fosse septique. Les statuts de la CCRVV ont été modifiés et la responsabilité du contrôle est maintenant transférée à la commune, qui a confié cette mission à la société Veolia. Cela n'a aucune incidence sur le contenu et le rythme des contrôles. La vérification des fosses septiques est effectuée tous les 4 ans. Sur les 2 300 logements que compte la commune d'Uchaud, seulement une centaine est concernée par ce dispositif qui permet de valider le bon fonctionnement de votre installation et préserver ainsi l'environnement et les nappes phréatiques en particulier.

Les déchetteries. En 2019 la Communauté de communes va développer un vaste plan d'amélioration de ses 4 déchetteries. Le site d'Uchaud a été le premier à s'équiper de barrières anti chutes, éléments rendus obligatoires par la loi. Les déchetteries d'Aubais et Vergèze seront rapidement pourvues de ces protections. Quant à celle de Vestric, elle sera entièrement réhabilitée et la plateforme de broyage étendue, pour un coût d'un million

d'euros. Je vous rappelle que la carte d'accès vous donne le droit à utiliser toutes les déchèteries du territoire.

Parallèlement, une réflexion est engagée sur le site d'Uchaud afin d'améliorer la dépose des déchets. En effet, de nombreux citoyens et notamment des artisans m'ont signalé des difficultés pour vider leurs gravats. Une réunion regroupant techniciens et élus a récemment été programmée afin de proposer diverses pistes. Des études sont actuellement en cours pour faciliter l'évacuation des gravats et des solutions devraient être apportées courant de cette année.

Ainsi, la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle, par un effort financier significatif, améliore les conditions d'accès à la déchèterie. Cet investissement devrait s'accompagner d'une réduction des rejets sauvages de gravats sur le territoire. C'est un des souhaits que je formule pour 2019.

Thierry Agnel, 1^{er} adjoint, Vice-président de la Communauté de communes



ARTISANS COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES INSTALLÉS SUR LA COMMUNE DE UCHAUD

Maison d'assistante maternelle
MAM agréée par le conseil général

" Haut comme 3 pommes "

3 rue de coulorgues 30620 UCHAUD

Vigne Pauline : 06 52 73 04 89
Teraube Océane : 06 24 71 24 64
Prévot Mélanie : 06 35 55 80 33

hautcomme3pom@yahoo.fr
page facebook: MAM haut comme 3 pommes

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS DE JARDIN

Rappel des conditions pour bénéficier de ce service :

- personnes âgées de plus de 65 ans,
- personnes en situation de handicap sans restriction d'âge,
- personnes à mobilité réduite vivant seules.

Mois	Clôtures des inscriptions	Dates du ramassage
Mars	Jeudi 28 février	Lundi 4 mars
Avril	Jeudi 28 mars	Lundi 1 ^{er} avril
Mai	Jeudi 25 avril	Lundi 6 mai

SOLIDARITÉ

LOTO 17 heures 30 - Salle multi-culturelle
À UCHAUD
DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019

2 CARTONS PLEINS **13 QUINES**

BUVETTE TOMBOLA

2 EUROS LE CARTON
10 EUROS LES 6

Ensemble on va plus loin
Organisé par l'Association
ASAP
Amitié Soutien Aide Partage

Tous Les bénéfices seront reversés à : Emilie, polyhandicapée de Bernis
Mme Garcia de Uchaud atteinte de la maladie d'Alzheimer

JOURNÉE THALASSO GRANDE MÔTTE, NOMBREUX REPAS RESTAURANTS,
2 SMART BOX MILLE ET UNE NUITS, 2 PLACES CONCERT DANIEL GUICHARD, PACK
GUITARE ÉLECTRO-ACCOUSTIQUE, COFFRETS DE VINS, BON D'ACHATS,
SOINS HOTEL SPA AIGUES MORTES, 1 VALISE DE VOYAGE, BON DE NAVIGATION
CATAMARAN LUCILE, AQUARELLE DU PEINTRE ROMÁN...ETC...

INFO FLASH



L'application mobile gratuite de la CCRVV qui vous alerte, disponible dans les 10 communes de la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle. Ce service financé par la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle permet aux 10 communes du territoire d'alerter officiellement la population en temps réel : situations d'extrême urgence (attentats, disparitions, épidémies,...), événements importants (accidents, travaux,...). Application gratuite accessible depuis tous les supports reliés à Internet (tablette, smartphones, ordinateur), Plus de renseignements et pour télécharger l'application : www.info-flash.com.

C'EST À SAVOIR

LEGO



Les 9 et 10 février 2019, l'Association The Brick Gardoise vous invite à découvrir de 10h00 à 18h00 à la Salle des Fêtes « François Pierre Villaret » rue Gustave Berthaud à Milhaud (30540), sa seconde exposition avec plus de 700 m² 100% Lego®. Cette manifestation est ouverte à tous, des plus petits aux plus grands. Lors de cette exposition, vous découvrirez différents univers Lego (Star Wars, City, Friends, Disney, Ninjago, Time line...), un espace jeux où les enfants pourront jouer avec les célèbres briques, ainsi qu'un stand de vente. Vous pourrez admirer des photos mettant en scène des Lego. L'entrée est à 2€, gratuite pour les moins de 6 ans, buvette, parking gratuit.

Sam. 9 & Dim. 10 février

**Expo 100%
LEGO®**

Jeux, vente
Animations

Entrée 2€
Gratuit - 6 ans

Organisée par
The Brick
Gardoise

Salle des fêtes
6 Rue G. Berthaud, 30540 Milhaud

MILHAUD LE MUSÉE DU BONBON Marie Blackère McDonald's The Brick Gardoise

ÉTAT CIVIL

- **Naissances,**
- **Décès,**
- **Mariage,**
- **Pacs.**

Pour figurer dans cette rubrique, un accord de votre part est nécessaire.

Un formulaire est à compléter, en mairie.

Informations pratiques

Horaires Mairie de Uchaud

du lundi
au vendredi

8h30-12h30
13h30-17h30

ÉLUS DE UCHAUD

Prise de rendez-vous
04 66 71 11 75

Maire
Joffrey Léon
Sur rendez-vous
le vendredi

1^{er} adjoint
Thierry Agnel
(CCRNV - Administration
générale)
Sur rendez-vous

2^e Adjoint
Reynald Buzith
(Sécurité)
Sur rendez-vous

3^e Adjoint
Claude Mésange
(Développement écono-
mique - Urbanisme)
Sur rendez-vous

NUMÉROS UTILES

**Conciliateur
de justice**
Permanences en Mairie :
Mars : 4 et 25
Avril : 8 et 29
Prise de rdv à
l'accueil au
04 66 71 11 75

Assistantes sociales
Prendre rendez-vous
auprès du secrétariat
du centre médico-social
de Vauvert au
04 66 35 77 88

Député du Gard
M^e Gilbert Collard
Téléphone :
04 66 71 21 07
11 bis avenue des
Anciens Combattants
30470 Aimargues
www.gilbertcollard.fr

POMPIERS
d'un fixe :
18
d'un portable :
112

SAMU/SMUR
15

**Pharmacies de garde
(nuits, week-end et
jours fériés) :**
Prendre contact avec
la gendarmerie
de Bernis
04 66 71 39 10

**Police municipale
de Uchaud**
04 66 71 38 89

**Police municipale
intercommunale**
04 66 53 25 51

Préfecture du Gard
(standard)
04 66 36 40 40

**ERDF Languedoc-
Roussillon**
08 10 05 87 14
GRDF
08 00 47 33 33

Suez
09 77 40 94 43

Edgard transports
08 10 33 42 73

La Poste de Uchaud
04 66 71 74 70

**Communauté
de communes
Rhône Vistre Vidourle**
04 66 35 55 55
Déchetterie Uchaud
CCRNV : 04 66 35 55 55

**Centre des finances
publiques de Nîmes**
04 66 36 56 33

Trésorerie de Vauvert
04 66 88 20 28

Groupe majoritaire

Chères Uchandoises, chers Uchandois, au cours de ces dix premiers mois de mandat, vous n'avez pas manqué de nous donner votre ressenti sur l'atmosphère perçue dans le village, ce regain de sérénité, cet apaisement visible et exprimé par un nombre croissant d'Uchandois. Vous nous avez également fait part de votre lassitude des querelles entre des personnes ou des groupes de personnes. On est en droit de penser que le succès remporté par le dernier Téléthon, 3.929€ récoltés et record battu, n'est certainement pas étranger à cette ambiance. Inutile de préciser que cet état de fait nous galvanise, nous qui œuvrons pour le bien-être du village, et nous permet d'envisager l'avenir de la commune, malgré un contexte national perturbé, dans la dynamique que nous vous avons proposé il y a un an et à laquelle vous avez adhéré. C'était sans compter sur nos fidèles opposants qui, en manque certain d'imagination dans leur existence politique, ont tenté de créer un « journal d'information » comme nous l'avions fait en d'autres temps. Sauf que, et cela ne vous aura pas échappé, il y a une différence entre l'information publique et le lynchage médiatique et que, lorsqu'on veut copier les actions de la précédente opposition, il faut également en copier l'éthique : « arguments quantifiables et vérifiables », au risque de se voir taxer de diffamation et, en principe, les abus de ce genre sont aisément tranchés par la justice. Puisque nous en sommes aux comparaisons, il eût fallu près de trois ans pour que les questions et remarques des élus d'opposition que nous étions, faites oralement en séance soient transcrites sur les PV des conseils municipaux alors qu'en séances de conseils présidés par le M. le Maire actuel, la parole est ouverte et l'intégralité des remarques de l'opposition retranscrites, et ils ne s'en privent pas ! Ils ont même tendance à « chipoter » sur les modalités de transcription, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne opposition quand enfin la reconnaissance de leur droit d'expression avait été reconnue ! C'est une preuve supplémentaire que l'esprit démocratique propice à la sérénité des débats prédomine actuellement, contrairement à ce qu'il en était sous la précédente mandature. Sans rentrer dans une polémique sans fin, stérile et qui, nous le savons, vous lasse, nous tenons malgré tout à tempérer les opinions de certains élus : il nous paraît bien hasardeux de se permettre de juger les compétences de tel ou tel fonctionnaire de la commune à la simple lecture de son parcours professionnel et qui, dans le cas présent, n'est pas des moindres. Quant à la crainte de voir exploser la masse salariale, nous vous rappelons que dès notre arrivée, nous avons abaissé de 25% les indemnités de tous les élus en commençant par celle du Maire. Le prédécesseur, avait préféré s'octroyer l'indemnité maximale permise sur une commune de la taille d'Uchaud, avec l'ensemble du soutien de son groupe. D'autre part, l'ancienne municipalité avait volontairement freiné l'évolution de certaines carrières, certainement pour compenser le surcoût dû aux multiples embauches qu'ils ont réalisées. Il devenait urgent de rétablir la reconnaissance du travail accompli. Comme évoqué lors de notre dernier bulletin, la gestion des locaux commerciaux de la Belle Caudalie incombe à la mairie, mais il n'était pas prévu que ces locaux prennent l'eau à la moindre averse, ce qui ne facilitera pas la future gestion avec des commerçants à l'intérieur. Les malfaçons sont en cours de réparation, nous y travaillons. D'autre part, il est à ce jour impensable d'abriter des associations dans des locaux bruts, sans compteur d'eau divisionnaire, sans installation électrique ni sanitaire, sans second œuvre, ces finitions restant, dans le cadre d'un local commercial et ça n'aura échappé à personne, à la charge du futur occupant. Plus motivés que jamais, nous vous souhaitons une excellente année 2019.

Continuons ensemble pour Uchaud

Pendant sa 1ère année de mandature, Mr le Maire et son équipe ont tenté d'apaiser le climat dans le village, après avoir mis le feu dès 2016, pour provoquer les élections municipales anticipées de février 2018 et l'aboutissement de son élection. Nous dressons donc un premier bilan. Après tant de critiques sur les logements aidés, nous constatons que de nombreux Uchandois ont obtenu des appartements et nous nous en réjouissons. Mr Léon a entretenu une polémique stérile, comme à son habitude et même des personnes engagées sur la liste « Ensemble pour Uchaud » en 2014 ont bénéficié de ces logements. Mystère des attributions ! Alors que Mr le Maire se plaignait de ne pouvoir attribuer que 4 logements ! Par contre, quid des locaux commerciaux prévus au RDC de la Belle Caudalie, pouvant rapporter à la commune environ 48 000€ par an ? Rien au calendrier. Vont-ils être mis à disposition de certaines associations ? Probablement, car apparemment, des locaux seraient déjà réservés. Ensuite, la masse salariale, cheval de bataille implacable de Mr Léon lorsqu'il était dans l'opposition. Elle va certes être stable ou diminuée en 2018, puisqu'un poste de policier municipal ainsi que le poste de DGS (catégorie B) ont été vacants plusieurs mois, ce qui diminue de fait les charges de personnel. Mais que va-t-il en être en 2019 et surtout dans les années futures ? La nouvelle DGS, qui n'a d'ailleurs jamais travaillé dans une collectivité territoriale, a été recrutée à un poste de catégorie A, comme attaché principal, avec une rémunération bien supérieure à une catégorie B. Et même si, comme nous l'a fait remarquer Mr Léon lors d'un précédent conseil municipal, une partie de son salaire va être pris en charge par son ancien ministère, il a oublié de dire que cette aide n'était accordée que pour une seule année ! De surcroît, un agent technique, jusqu'alors en CDD, a signé un contrat « stagiaire » le jour du conseil municipal (10/12/18) afin d'être titulariser dans un an. Pourtant, Mr le Maire et l'adjointe au personnel nous certifiaient qu'il s'agissait seulement des passations de grades dont les postes seraient fermés prochainement, et non pas de création de poste. Un recrutement purement électoraliste, qui ressemble fort à un engagement de campagne. Nous souhaitons tout de même la bienvenue à ces nouveaux agents au sein de la collectivité. Nous ne manquerons pas d'être vigilants sur la masse salariale de la commune qui risque de progresser fortement dans les années à venir. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

L'équipe uchandoise

Texte non communiqué.

AGENDA

9 février : loto Club de l'Amitié

9 février : stage d'hiver Asu. 9h30-12h30 (foyer municipal)

10 février : loto ASAP - 17h30 (salle multiculturelle)

16 février : loto La Fanny

17 février : loto Lou Vovo

17 février : sortie 8° Borne - Musée archéologique (Bagnols sur Cèze)

23 février : loto Gallia

24 février : loto Lou Vovo

28 février : inauguration plaque Fondation Patrimoine - cadran solaire. 10h00 (place de l'église)

3 mars : sortie 8° Borne - Musée archéologique (Lattes)

15 et 16 mars : 1^{er} Festival Jazz and Gospel à Uchaud. Contact / Réservation : Mme Soler 06 12 34 43 05

17 mars : sortie 8° Borne - Musée d'art sacré du Gard (Pont St. Esprit)

23 mars : carnaval à Uchaud.

Organisé par l'Apeeu, en partenariat avec la municipalité

30 et 31 mars : théâtre « La famille Boussignol » 1^{re} partie « Les Petits Brigadiers ». Renseignements : Mme Burgarella 06 08 10 44 29

5 avril - 26 avril : exposition d'art en mairie. Vernissage 7 avril - 18h30 (hall mairie)

7 avril : sortie 8° Borne - Château St. André (Villeneuve les Avignon)

14 avril : sortie 8° Borne - Musée Archéologique (Montpellier)

19 avril : CCAS - Printemps des Aînés (Espace C. Eymard)

Cette liste n'est pas exhaustive. Les indications sont celles connues au moment du bouclage du magazine. Pour plus d'informations, se rapprocher de l'accueil de la mairie.